ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE LA BUTTE DE MARSINVAL

BILAN 2025

îledeFrance nature

SOMMAIRE

1 Chiffres clés d'Île-de-France Nature

2 Présentation du périmètre régional d'intervention foncière

3 Études et aménagements réalisés

4 Gestion, entretien et surveillance

5 Communication

îledeFrance nature

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, l'Agence:



Accompagnement des collectivités

à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.



Préserve, aménage et ouvre au public

les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.



Crée des continuités vertes

reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux



Soutient l'agriculture francilienne

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

1 CHIFFRES CLÉS

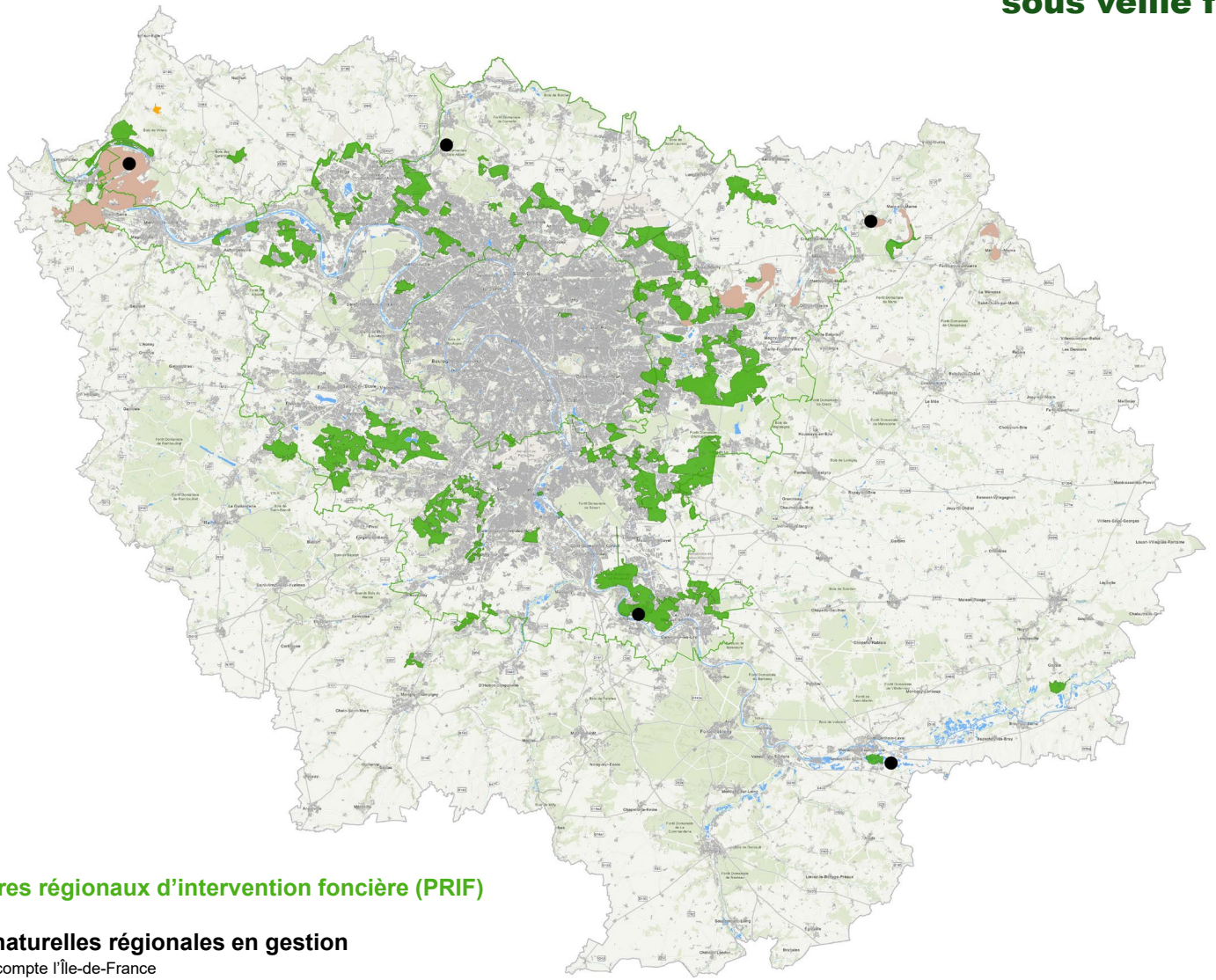


île de France nature

1

LES PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX

46 500 ha
sous veille foncière



58 Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)

5 Réserves naturelles régionales en gestion
sur les 13 que compte l'Île-de-France

3 sites Natura 2000 en animation

Domaine régional de Villarceaux,
(espaces extérieurs gérés par Île-de-France Nature)

Sources : Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordonnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

FORÊTS

41

forêts régionales représentant **11 318 ha**
dont **9 577 ha** dotés de documents de gestion forestière

20

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 971 ha**

100 %

des forêts régionales soumises au régime forestier certifiées **PEFC ™**

22 938 m³

de bois issus des forêts régionales pour alimenter la filière

AGRICULTURE

150

agriculteurs locataires
dont 4 nouveaux en 2025
Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 350 ha

de terres agricoles
dont 61 hectares acquis en 2025

29 %

de la surface cultivée en agriculture biologique

2,3 M €

versés au fonds de portage lancé par la Région Île-de-France pour faciliter l'accès au foncier hors propriétés régionales

N° de licences : FSC-C104680 ; PEFC 10-21-14/119

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

INVESTISSEMENT

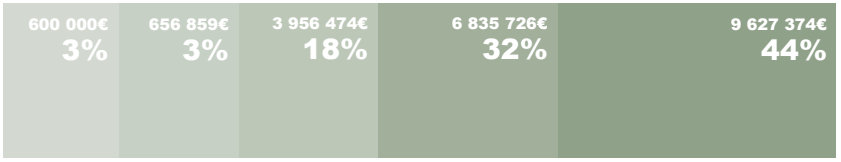
Recettes | Dépenses

22,8 M€



- Dotation d'investissement de la Région d'Île-de-France
- Cessions et autres
- Autres subventions d'investissement

21,7 M€



- Aménagements
- Subventions versées
- Acquisitions foncières et portages foncier
- Équipements de l'agence
- Coulée verte la Végétale

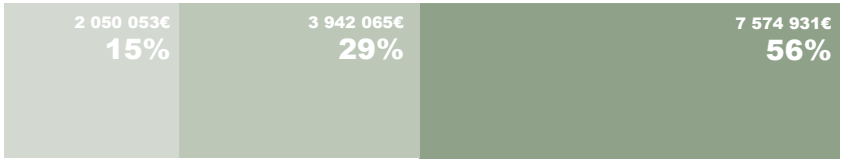
FONCTIONNEMENT

13,5 M€



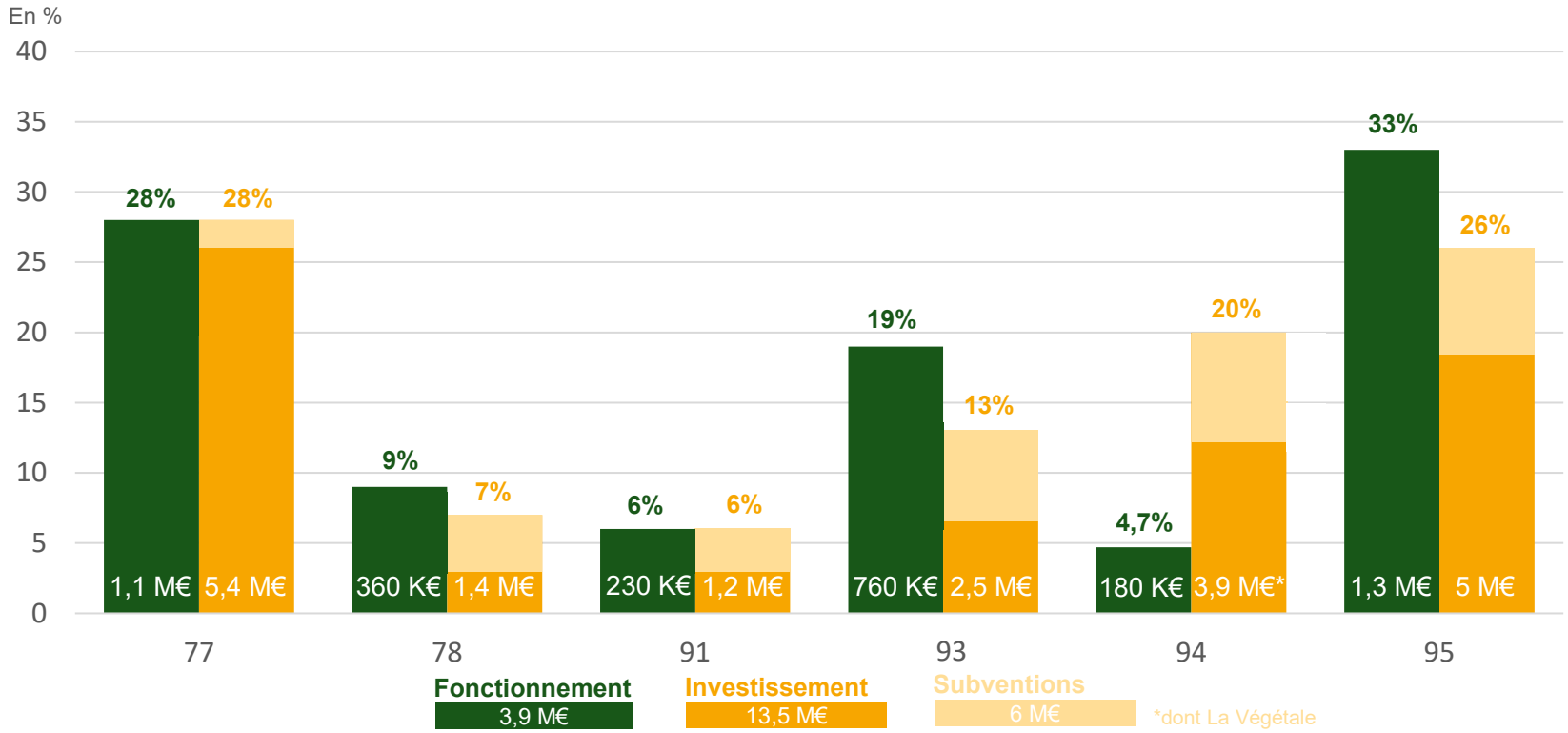
- Dotation de fonctionnement de la Région Île-de-France
- Contribution des collectivités à l'entretien des sites
- Produits du domaine
- Autres

13,6 M€



- Dépenses de personnel
- Entretien et gardiennage des espaces naturels
- Charges courantes de fonctionnement

1 DÉPENSES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE PAR DÉPARTEMENT



Les subventions recouvrent :

Le Plan vert régional	Un dispositif porté par Île-de-France Nature pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs projets de création, agrandissement ou amélioration d'espaces verts.
Le retour de la Nature en ville	L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en ville » a permis de soutenir financièrement les études portées par les collectivités en vue de renaturer certains de leurs espaces.
L'amélioration de l'accueil du public en forêts domaniales	Île-de-France Nature soutient financièrement l'Office national des Forêts (ONF) afin de proposer un meilleur accueil du public dans plusieurs forêts domaniales périurbaines.

2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



île de France nature

PRÉSENTATION

PRIF crée en : **1989**

Superficie totale du PRIF : **1 556 ha**

Total acquis : **354 ha**



PRÉSENTATION

Situé à environ quarante kilomètres au nord-ouest de Paris, l'Espace naturel régional de la butte de Marsinval constitue une entité importante de la Ceinture verte francilienne ainsi que du territoire de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine et Oise ». C'est un maillon majeur d'une continuité naturelle, forestière et agricole reliant la Seine et les coteaux des Alluets.

La Butte de Marsinval est composée de la Forêt régionale de Verneuil et des plaines de Vernouillet et d'Ecquevilly. Elle est un espace agricole et naturel de proximité, le long de la vallée de la Seine, dans un secteur subissant de fortes pressions d'urbanisation.

La Forêt régionale de Verneuil comprend de nombreuses espèces protégées dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*) - espèce remarquable d'intérêt européen, annexe 2 de la Directive Habitat -, la Vipère péliade (*Vipera berus*), l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), protégé en Île-de-France. On y trouve, dans sa partie ouest, une lande boisée à callune (*Calluna vulgaris*) qui est un habitat écologiquement intéressant. Cette forêt occupe une butte et a bénéficié, pour partie, de l'enfrichement progressif d'anciens vergers.

La plaine de Vernouillet est longtemps restée à l'écart des grands axes de développement, elle a ainsi pu conserver une agriculture à dominante de vergers et de maraîchage (plus présents sur les flancs nord de la butte).

Cadre réglementaire et administratif :

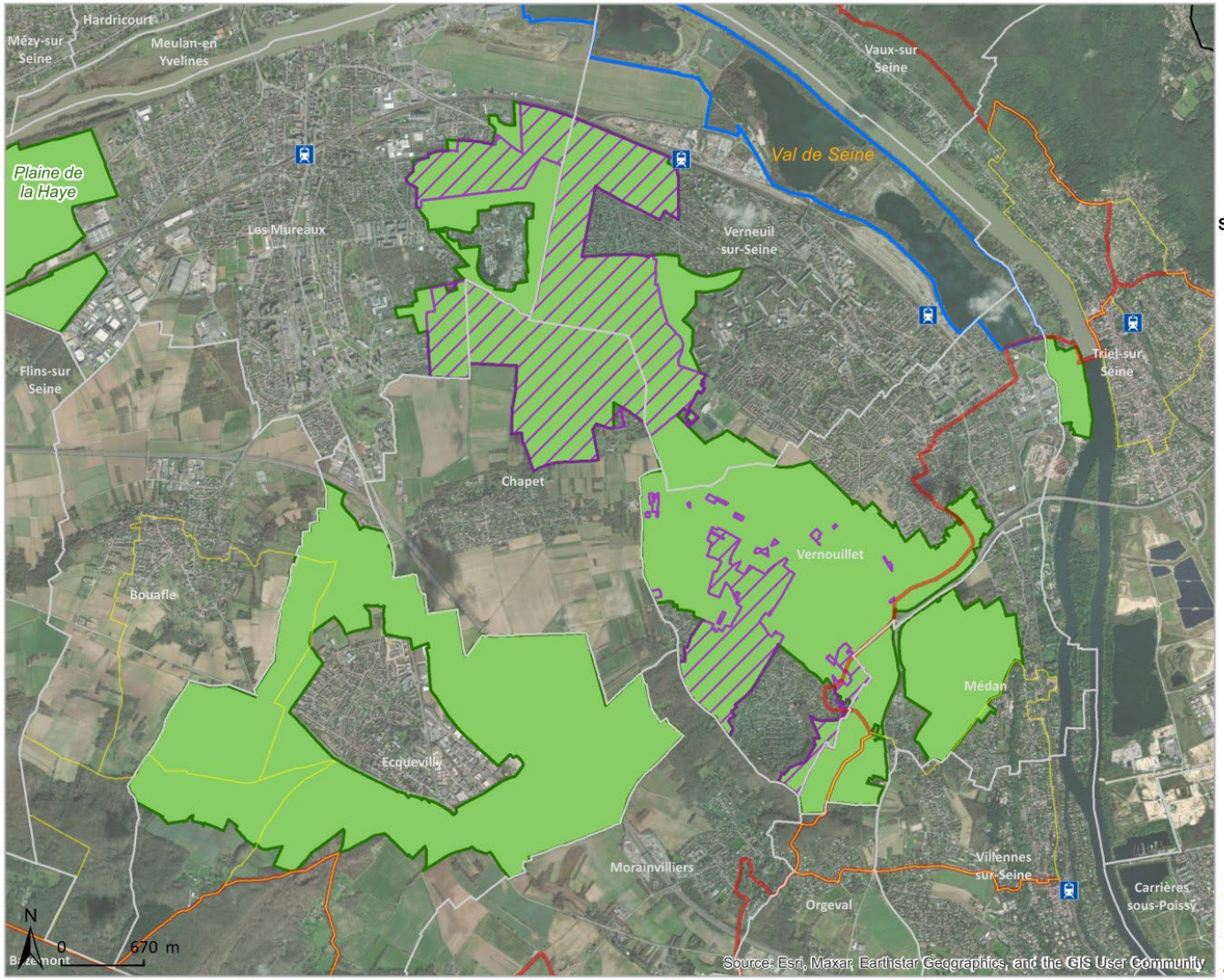
- **ZNIEFF** de type 1 « Zone humide des Planes » et « Landes du Bois de Verneuil »
- **ZNIEFF** de type 2 « Bois Régional de Verneuil »
- **ZPENS** déléguée à l'IDF Nature sur les communes de Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et les Mureaux
- Aire d'alimentation et de captage d'eau potable (**AAC**)
- Zone agricole protégée (**ZAP**) Plaine de Vernouillet

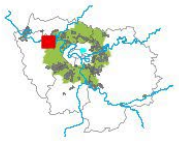
Conventions de participation financière :

- Commune de Chapet (2024-2026)
- Commune de Verneuil-sur-Seine (2024-2026)
- Commune des Mureaux (2024-2026)

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Butte de Marsinval





Superficie de PRIF par commune

Chapet : 121.86 ha
Ecquevilly : 567.78 ha
Les Mureaux : 135.53 ha
Médan : 145.99 ha
Triel-sur-Seine : 18.18 ha
Verneuil-sur-Seine : 208.52 ha
Vernouillet : 354.69 ha

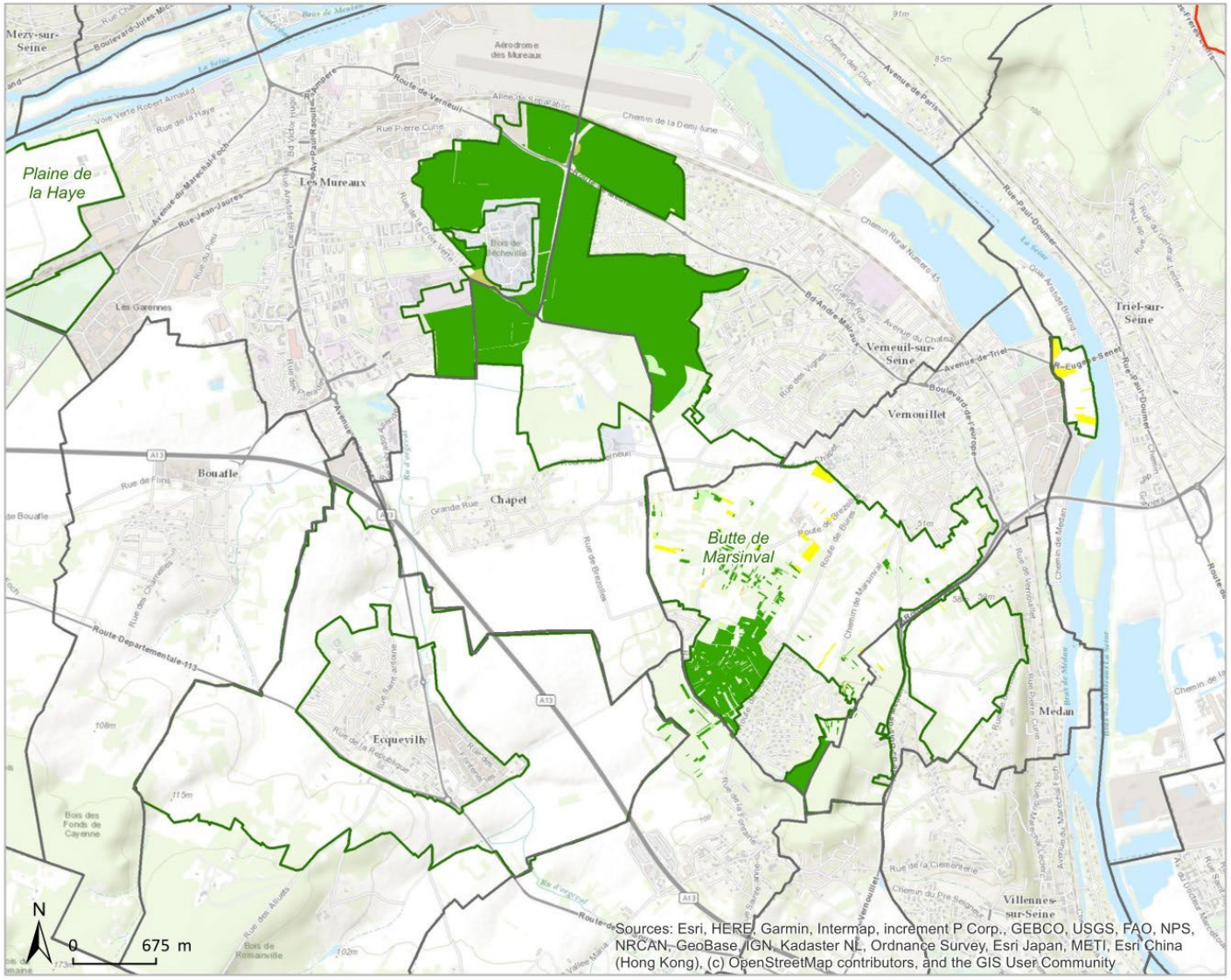
Superficie PRIF : 1556 ha

PRIF
ZPENS déléguées à IDF Nature
Iles de loisirs régionales
Sentier de Promenade et de Randonnées ® PR
Sentier de Grande Randonnées GR ®

Données : Île-de-France Nature au 31/12/2025 - Réalisation : Île-de-France Nature, Mars 2026

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Butte de Marsinval



île de France nature



Limites départementales
Limites communales
PRIF

Nature des espaces acquis et/ou gérés au 31/12/2025

- autre : 3.76 ha
- espace agricole : 9.35 ha
- espace boisé : 334.35 ha
- espace naturel : 3.86 ha
- espace paysager : 2.78 ha
- plan d'eau / eau : 0.0 ha

Données : Île-de-France Nature au 31/12/ 2025 - Réalisation : Ile de France Nature, Mars 2026

2

PARTENARIATS

Par sa situation géographique, le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de la Butte de Marsinval concentre plusieurs enjeux faisant intervenir une multiplicité d'acteurs.

Depuis le 1er janvier 2016, le principal interlocuteur local est la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Elle est issue de la fusion de 6 intercommunalités du nord des Yvelines et regroupe plus de 400 000 habitants et 73 communes, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy.

En 2025, Île-de-France Nature a été présente sur plusieurs sujets inhérents à la vie du PRIF :

- Echanges réguliers avec les communes, dont plusieurs participent au financement de l'entretien de la Forêt régionale de Verneuil,
- Organisation d'une opération « martelage » avec les élus et services techniques des communes de la Forêt de Verneuil, afin de sensibiliser et d'informer sur les principes de gestion des forêts régionales, notamment face aux demandes du grand public auprès des mairies, en lien avec l'Office national des forêts,
- Réunions avec la commune de Vernouillet et visite sur le terrain avec la Direction départementale des territoires des Yvelines au sujet du projet d'aménagement du bois de Vernouillet,
- Rencontre de la commune de Médan au sujet des bois de la commune et du projet d'aménagement du bois de Vernouillet,
- Participation à l'évènement « Tous en Forêt » avec l'ONF en septembre, et réalisation à cette occasion d'une visite en forêt avec les habitants,
- Echanges avec le Conseil départemental des Yvelines sur les actualités et les projets sur les sites départementaux et régionaux,
- Réunion avec la CU GPSEO sur les actualités territoriales, ainsi qu'avec SUEZ et GPSEO sur les sujets liés à l'agriculture et aux aires d'alimentation et de captage,
- Participation au Contrat territorial eau et climat Vallée de Seine animé par GPSEO,
- Réunion avec le SPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) Vallée de Seine,
- Participation au GAL Seine aval, porté par l'Association pour un développement agricole durable en Seine aval (ADADSA), avec la présence à plusieurs comités techniques consultatif pour sélectionner les projets retenus au programme LEADER, et à un groupe technique « Coopération tourisme fluvestre ».

2 ACQUISITIONS

	TOTAL Acquisition en jouissance au 31/12/2025	Dont en 2025
VERNOUILLET	55 ha 65 a 16 ca	1 ha 00 28 ca

Seules les communes qui ont été concernées sur l'année par l'acquisition de parcelles sont mentionnées